

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	GRENELLE	Numéro	424U7
Adresse du site	20, rue Jean Rey	Hauteur	R+12 (46,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 1 antennes inactive.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2012
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	14/07/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne et le remplacement des cinq antennes existantes par cinq nouvelles antennes dont deux seront rendues inactives, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 120° et 247°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7° à 11°
Estimation	20° < 5V/m ; 120° < 5V/m ; 247° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

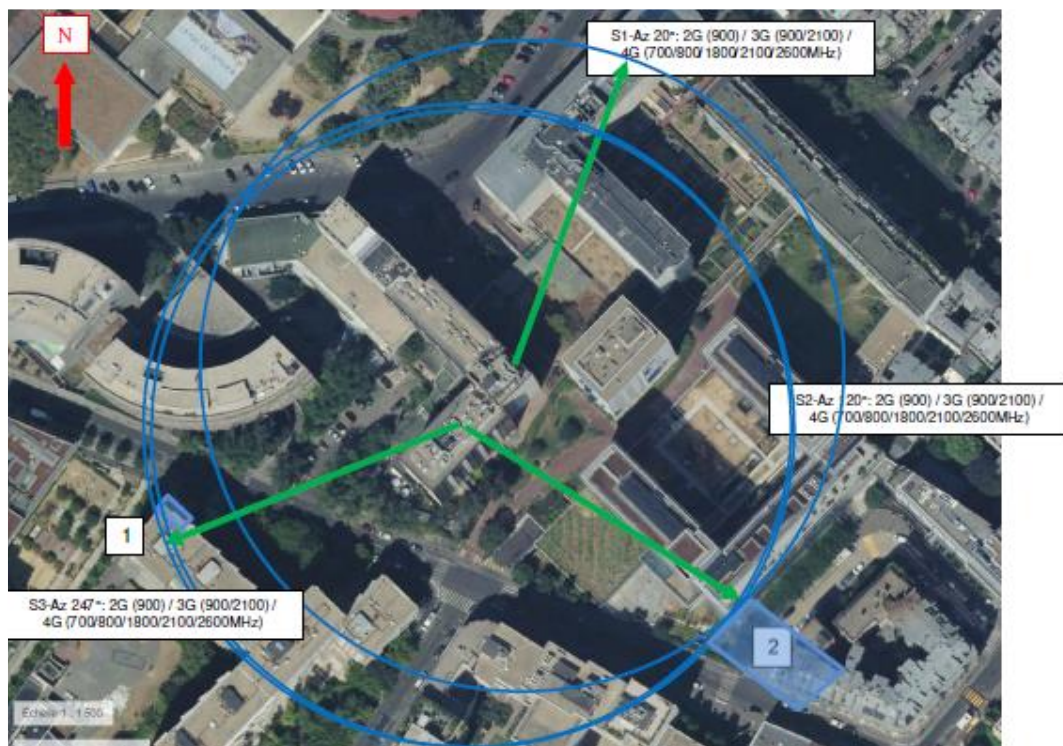
Intégration antenne	Ce projet consiste à ajouter une antenne inactive et à remplacer 5 antennes panneaux par 56 antennes panneaux dont 2 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	40,20 m azimut 20° ; 40,10 m azimut 120° ; 40,60 m azimut 247° pour les antennes actives 42,27 m azimut 20° ; 41,10 m azimut 120° ; 41,60 m azimut 247° pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

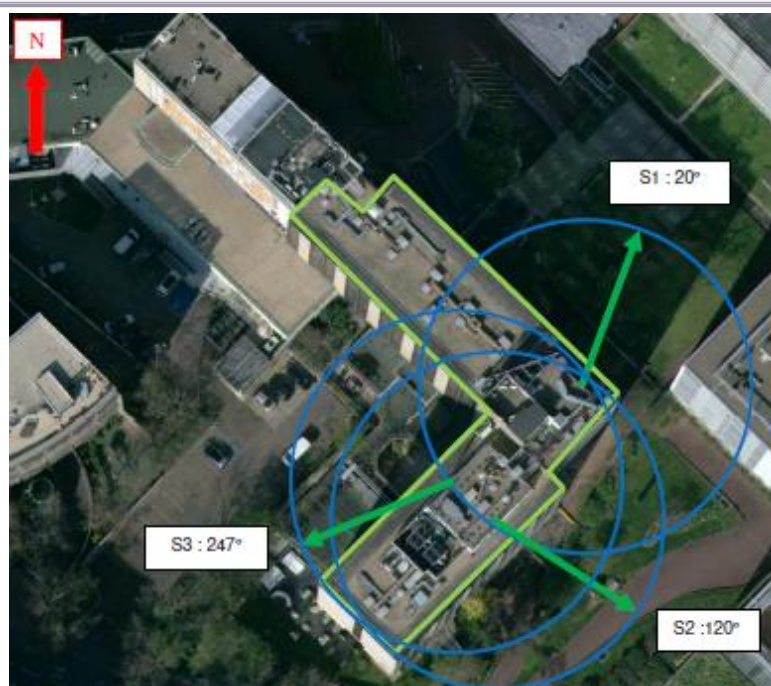
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Ecole maternelle	20, rue de la fédération 75015	R+1 6m	OUI	90m	<1
2-La fédération des malicieux	39, rue de la fédération 75015	R+0 3m	OUI	100m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 247°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 247°
Niveau maximal	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 3V/m
Hauteur	34.5m	31.5m	22.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antenne ORANGE

Antenne ORANGE

Etat projeté :



Antenne ORANGE

Antenne ORANGE

Vue des Azimuts

AZIMUT 20°



AZIMUT 120°



AZIMUT 247°

